EEDEDA CAPLP externe

Mercredi 1er février 2023

Cours & Concours

Plan

1. Deux épreuves particulières
2. EEDEDA Français
3. EEDEDA Histoire-Géographie
4. Questions.

Deux épreuves

Epreuves écrites

Epreuve **disciplinaire +** Epreuve **disciplinaire appliquée**

Français **et** Histoire-Géographie

Durée : 6 heures
Coefficient : 2

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

La Transposition Didactique

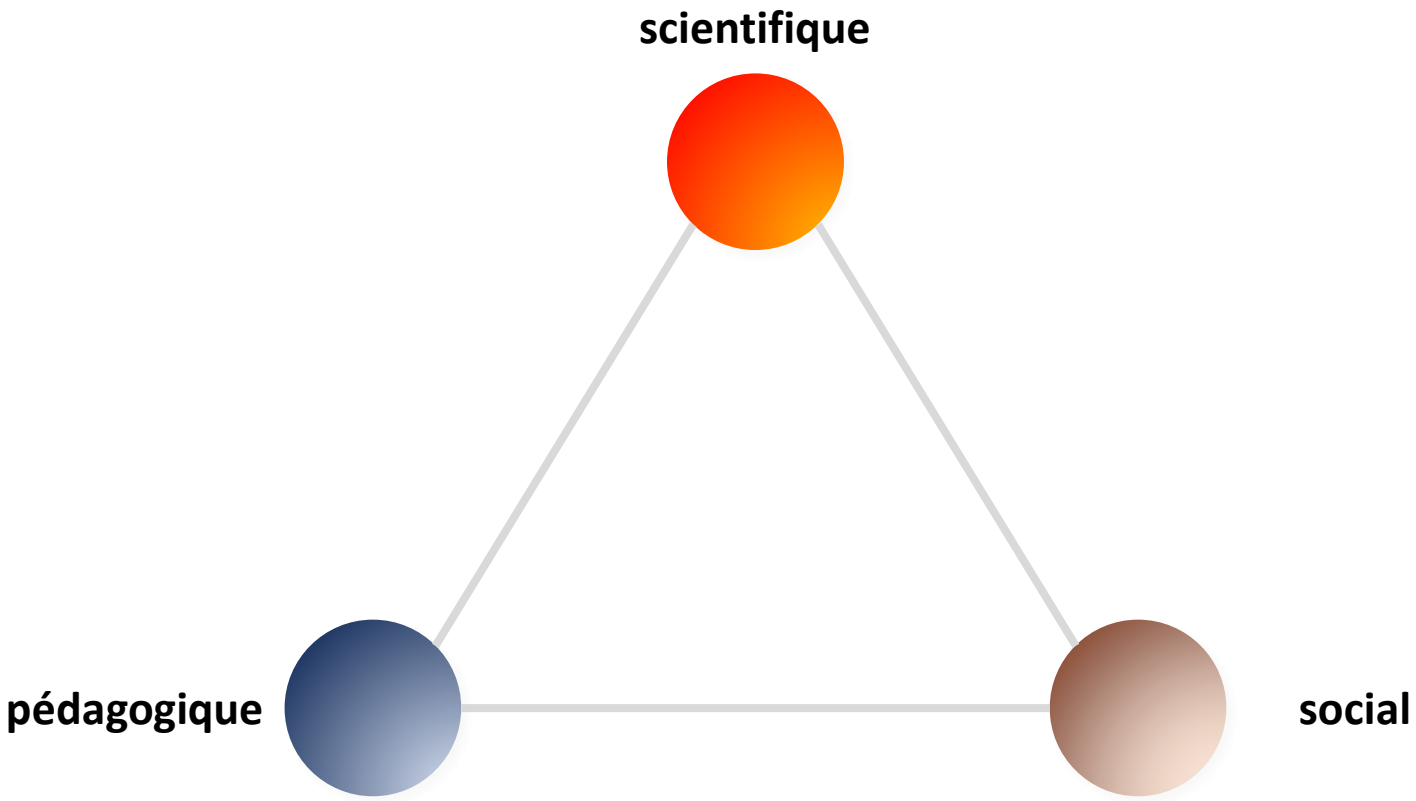

EEDEDA à partir d’un corpus

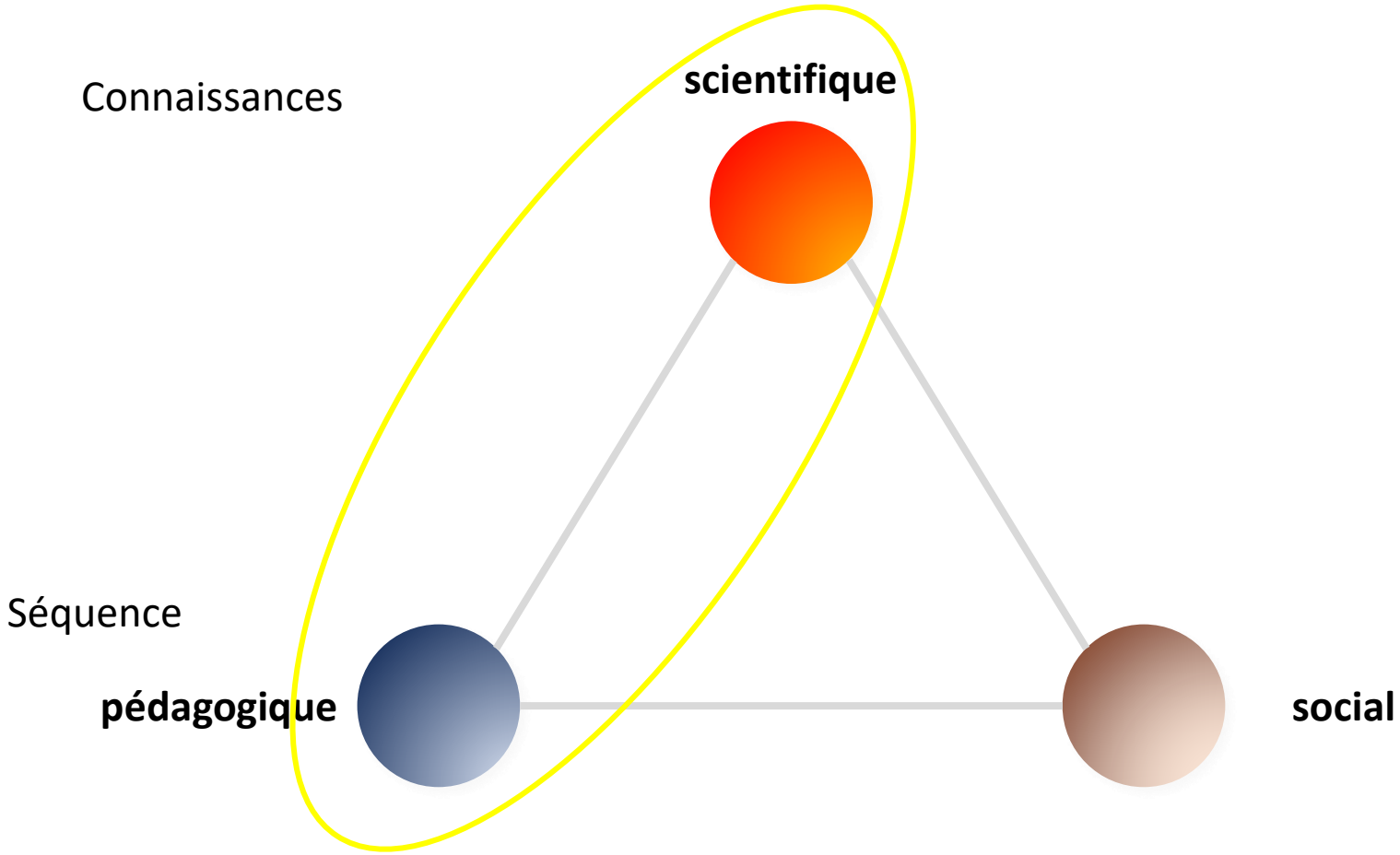

EEDEDA Français

EEDEDA Lettres

A partir d'un dossier constitué de plusieurs textes littéraires appartenant ou non à une même œuvre et éventuellement d'œuvres iconographiques et de supports pédagogiques (extraits de manuels, travaux d'élèves, etc.) se rapportant à un des objets d'études des programmes de l'enseignement professionnel, le candidat est mis en situation :

- de proposer une présentation d'ensemble du dossier et des pistes d'analyse et d'interprétation d'un de ces textes littéraires indiqué par le jury,
- de traiter une question de langue se rapportant à ce texte,
- d'inscrire l'étude de ce même texte, à partir d'une consigne du jury, dans une séquence pédagogique qu'il lui reviendra d'expliquer, et qui comprendra obligatoirement un travail sur la langue avec les élèves.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

EFE LHI 1

SESSION 2022

CAPLP
CONCOURS EXTERNE
ET CAFEP

Section : LETTRES – HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

EPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE ET DE DISCIPLINE APPLIQUEE DE LETTRES

Durée : 6 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

SESSION 2022

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

Épreuve écrite disciplinaire et de discipline appliquée de lettres.

Texte 1. Jean Tardieu, « Mon double » (début du texte), *La Première Personne du singulier*, 1952, dans *La Part de l'ombre. Proses 1937-1967*, édition Poésie-Gallimard.

MON DOUBLE

Contrairement à ce que vous pourriez croire, mon double n'est pas en tous points semblable à moi.

Il est, dans l'ensemble, beaucoup moins *bien* que moi.

Moi, par exemple, je suis grand, maigre, élancé ; lui, il est petit, bedonnant, poussif. J'ai d'abondants cheveux noirs, avec une curieuse mèche blanche qui, dans un jeune visage, surprend et séduit. Lui, il a le cheveu rare, court et grisonnant, la figure couperosée. J'ai les mouvements vifs, la mine avenante, un caractère hardi, bienveillant et enjoué. Lui, il est fripé, morose, chafouin, grognon, soupçonneux, comme un policier de mince mérite et de petite envergure, toujours épiant, toujours calculant avec mesquinerie.

En effet, aussi étonnant que cela puisse paraître, ces deux êtres — moi et lui, lui et moi — qui vivent collés l'un à l'autre, *ces deux êtres n'ont pas le même âge !* Moi j'ai toujours mes vingt ans, alors que lui, eh bien, il en a au moins dans les cinquante ! Je suis un jeune homme : lui, c'est un homme mûr, mais un homme mûr qui aurait souffert et qui serait devenu — comment dirai-je ? cynique — oui, cynique, voilà le mot.

Comme il est jaloux de moi, il me parle durement, cherche toujours à me prendre en faute. Moi, de mon côté, comme je suis plus beau et plus noble que lui, je lui réponds avec hauteur. Alors il se vexe, je me fâche, nous n'en finissons pas.

Quand je claque de froid, il se fait un feu confortable et s'y frotte les mains, l'air satisfait, la fossette de la méchanceté près de la commissure des lèvres.

Si je prépare un discours dont ma situation dépend, voilà qu'il me lance dans l'esprit pour me faire perdre le fil, toutes sortes de petits mots idiots et incohérents, tels que : gnangnan, gri-gri, stop, clic, clac, ouiche, boum, couac, tralala ou bien un refrain démodé mais obsédant :

Qu'est-c' qui dégott'
Le fox-trott'
Et ces machins-là ?

… Quand il sait que j'ai le sentiment de ma *sécurité*, que mes jambes sont bien campées sur un sol dur, égal, définitif, — alors, soudain, comme si le plancher de ma maison n'était pas posé sur l'épaisseur du globe, mais lancé, passerelle fragile, à travers l'espace, voilà que mon Ennemi ouvre sous mes pas un énorme gouffre : en me penchant, pris de vertige, j'aperçois le vide interstellaire…

Tel est mon double : *un être qui n'a d'autre préoccupation dans la vie que de me nuire*, dont tous les actes, toutes les pensées, n'ont qu'un seul but : me diminuer, me plonger dans l'erreur, me perdre, m'anéantir : le contraire, exactement le contraire du fameux « Ange gardien » ! […]

Texte 2. Jean Tardieu, « Mon double » (fin du texte), *La Première Personne du singulier*, 1952, dans *La Part de l'ombre. Proses 1937-1967*, édition Poésie-Gallimard.

[…] Il ne rate pas une occasion de me conseiller tout ce qui, précisément, cache un danger sous l'aspect le plus innocent, le plus débonnaire, le plus quotidien : la conversation « à cœur ouvert » avec un *brav' journalisse* qui, peu après, se révèle un abominable maître chanteur ; le petit flirt sans importance, très dix-huitième (et c'est sans lendemain, et je t'embarque pour Cythère et *tutti quanti !)* avec une femme collante, âpre, calculatrice, qui ne vous lâchera plus ; les imprudences du rire et de la saine gaîté : pour un « bon mot », parfaitement stupide, qui sera rapporté à une personnalité influente dont vous êtes l'obligé, vous compromettez à tout jamais votre carrière, etc., etc.

Dans mille circonstances de ce genre, mon double était là, insidieux, diabolique. Ainsi, le jour où il m'a fait courir après l'autobus en marche, sur le macadam humide et glissant. Il me tenait, à voix basse, ce raisonnement superstitieux qui, sans aucune raison valable, m'impressionne toujours : « Si tu rates l'autobus, tu es perdu. » En fait, c'est presque le contraire qui a failli se produire et je me serais certainement tué, si je n'avais réussi à me hisser sur le marchepied en m'agrippant désespérément à la rampe. Résultat, je me suis démis le bras droit !...

À force d'y songer, il trouvera bien le moyen de me faire mourir ! Je n'arrive pas à savoir comment, mais, *bien que nous n'ayons pas le même âge*, *je sais du moins que nous disparaîtrons le même jour*, *au même instant.* La victime entraînera son bourreau dans la tombe. Nous pourrirons ensemble et je serai vengé.

Texte 3. Charles Baudelaire, « L'Albatros », *Les Fleurs du mal*, édition de 1861.

Souvent, pour s'amuser, les hommes d'équipage
Prennent des albatros, vastes oiseaux des mers,
Qui suivent, indolents compagnons de voyage,
Le navire glissant sur les gouffres amers.

À peine les ont-ils déposés sur les planches,
Que ces rois de l'azur, maladroits et honteux,
Laissent piteusement leurs grandes ailes blanches
Comme des avirons traîner à côté d'eux.

Ce voyageur ailé, comme il est gauche et veule !
Lui, naguère si beau, qu'il est comique et laid !
L'un agace son bec avec un brûle-gueule,
L'autre mime, en boitant, l'infirme qui volait !

Le Poëte est semblable au prince des nuées
Qui hante la tempête et se rit de l'archer ;
Exilé sur le sol au milieu des huées,
Ses ailes de géant l'empêchent de marcher.

Document iconographique. Frida Kahlo, *La Colonne brisée*, 1944, huile sur toile, huile sur bois, 39.8 cm × 30.6 cm, Museo Dolores Olmedo, Xochimilco, Mexico, Mexique.

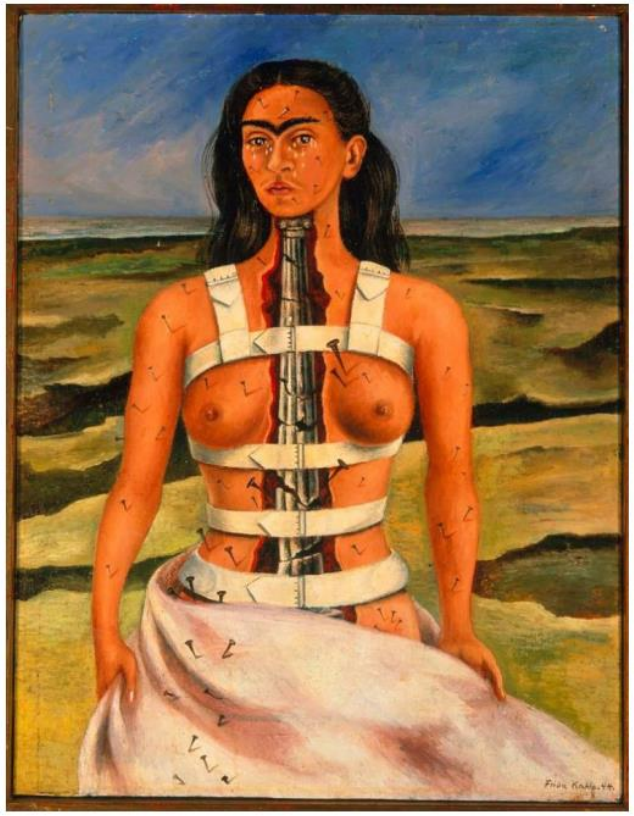

Texte n° 4. Travail d'écriture d'un élève de lycée professionnel dans le cadre d'un atelier d'écriture, à partir de la consigne suivante :
Si vous étiez un animal, quel animal seriez-vous, et pourquoi ?

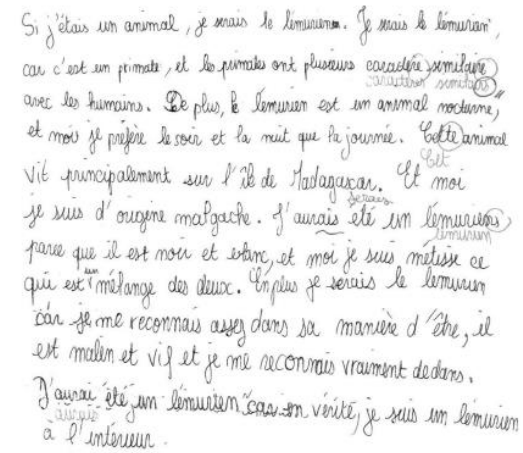
Si j'étais un animal, je serais le lémurien. Je serais le lémurien,
car c'est un primate, et les primates ont plusieurs caractère similaire
avec les humains. De plus, le lemurien est un animal nocturne,
et moi je préfère le soir et la nuit que la journée. Cette animal
vit principalement sur l'île de Madagascar. Et moi
je suis d'origine malgache. J'aurais été un lémuriens
parce que il est noir et blanc, et moi je suis métisse ce
qui est un mélange des deux. En plus je serais le lemurien
car je me reconnais assez dans sa manière d'être, il
est malin et vif et je me reconnais vraiment dedans.
J'aurai été un lémurien car en vérité, je suis un lémurien
à l'intérieur.

Si j'étais un animal, je serais le lémurien. Je serais le lémurien, car c'est un primate, et les primates ont plusieurs caractère similaire avec les humains. De plus, le lémurien est un animal nocturne, et moi je préfère le soir et la nuit que la journée. Cette animal vit principalement sur l'île de Madagascar. Et moi je suis d'origine malgache. J'aurais été un lémuriens parce que il est noir et blanc, et moi je suis métisse ce qui est un mélange des deux. En plus je serais le lémurien car je me reconnais assez dans sa manière d'être, il est malin et vif et je me reconnais vraiment dedans. J'aurai été un lémurien car en vérité, je suis un lémurien à l'intérieur.

Présentation

Tout le dossier = **cohérence**

1. **Après avoir présenté l'ensemble du dossier, vous proposerez des pistes d'analyse et d'interprétation du texte n°1. (6 points)**

Pas de réelle **rédaction** !

Commentaire de texte littéraire

Etude de la langue

Définir
Relever
Expliquer.

2. Dans ce même texte, vous analyserez les pronoms personnels de la ligne 11 à la ligne 19, de « En effet, aussi étonnant que cela puisse paraître » à « nous n'en finissons pas. » (6 points)

La séquence

3. Vous concevrez et rédigerez à partir de ce dossier une séquence pédagogique à destination d'une classe de seconde professionnelle dans le cadre du travail sur l'objet d'étude « Devenir soi », séquence qui comportera obligatoirement un travail sur la langue. (8 points)

Les enjeux de l’EEDEDA en Français

Méthodologie

- Le corpus de documents
- Le commentaire de texte littéraire
- Le point d’étude de langue

Connaitre

- La grammaire
- Les programmes (Objets d’étude)

Didactique

- La séquence (formulation, étapes…)
- Les objectifs.

EEDEDA Histoire

EEDEDA Histoire-Géographie

A partir d'un dossier, relevant de l'histoire ou de la géographie, constitué de plusieurs documents portant sur l'un des thèmes des programmes de la voie professionnelle et en lien avec le programme du concours, le candidat doit :

- réaliser un commentaire scientifique d'un ou deux des documents du sujet, signalé dans celui-ci comme devant faire l'objet de ce commentaire, à partir d'une problématique explicite,
- proposer une séquence pédagogique intégrant l'utilisation de tout ou partie de ces documents.

Les 4 thèmes au programme 2023

HISTOIRE

*Révolutions dans l'espace atlantique (**nouveau**)*

Le travail en Europe occidentale des années 1830 aux années 1930

GEOGRAPHIE

*Métropoles et métropolisation en France (**nouveau**)*

Les frontières

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

EFE LHI 2

SESSION 2022

CAPLP
CONCOURS EXTERNE
ET CAFEP

Section : LETTRES – HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

EPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE ET DE DISCIPLINE APPLIQUEE D'HISTOIRE OU DE GÉOGRAPHIE

Durée : 6 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

SESSION 2022

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

A

Durée : six heures. Coefficient 2.

Histoire

Réalisez un commentaire scientifique des documents signalés à partir d'une problématique explicite, puis proposez une séquence pédagogique intégrant l'utilisation de tout ou partie de ce dossier documentaire.

Question du programme du concours concerné :
Grandes étapes et moments-clefs de l'histoire des femmes en France des Lumières à nos jours.

Documents

Document 1 (à commenter). Cécile Brunschvicg, « L'entrée des femmes dans les partis politiques », article paru dans l'hebdomadaire *La Française*, numéro 691 daté du 15 novembre 1924, publié par l'Union française pour le suffrage des femmes.
Document visible sur MUSEA : http://musea.univ-angers.fr/items/show/1514.

Document 2 (à commenter). Extrait du *Journal officiel de la République française. Débats parlementaires.* Sénat, séance du 5 juillet 1932.
Document visible sur gallica.bnf.fr / BNF http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb34363182

Document 3. Une du *Petit journal illustré*, numéro 2373 daté du 14 juin 1936.
Document visible sur gallica.bnf.fr / BNF http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb328366671
Nous signalons que le nom de Cécile Brunschvicg y est orthographié « Brunschwig » de manière fautive.

DOCUMENT 1

L'entrée des femmes dans les partis politiques

À notre retour de Boulogne, nous avons dit combien nous jugions nécessaire l'entrée des femmes dans les partis politiques. Un grand nombre de nos présidentes départementales nous ont écrit, les unes pour nous approuver, les autres pour nous dire qu'elles n'étaient pas de notre avis : « Le succès de nos groupes suffragistes tient précisément à notre absolue neutralité, nous affirment ces dernières, et si nous nous inscrivions à tel ou tel parti, notre groupe prendrait immédiatement lui aussi une « couleur » politique, même si nous souhaitions ardemment qu'il garde son entière indépendance ».

Évidemment, cet argument est troublant, mais on peut, nous semble-t-il, tourner la difficulté. L'attention des suffragistes serait appelée sur l'utilité de travailler dans les partis politiques ; mais les Présidentes d'Associations qui le jugeraient nécessaire, s'abstiendraient momentanément d'adhérer à un parti. Elles conserveraient ainsi à leurs groupements cet aspect de neutralité qu'elles ont infiniment raison de défendre contre tous les périls.

Pour permettre aux groupes suffragistes et aux associations féministes de venir défendre leur point de vue, le Comité central de l'Union pour le suffrage des femmes a décidé de mettre cette question à l'ordre du jour du prochain Congrès national (Grenoble, juin 1925). D'ici là, nos groupes auront eu le temps d'y réfléchir ; de faire peut-être même quelques expériences et de nous donner des suggestions intéressantes et documentées.

Dès maintenant cependant, la ligne de conduite paraît claire : il nous semble que les unes et les autres, nous devons faire notre apprentissage politique à côté des hommes dont nous partageons les idées. Certaines iront dans des partis ou des ligues de gauche ; d'autres iront à des partis du centre ou de droite, selon leurs convictions personnelles. Mais ce qui est important, et nous insistons sur ce point, c'est qu'au début, nous, les dirigeantes, nous ne préconisions l'entrée des partis qu'à des femmes douées d'une réelle valeur morale et sociale. Nous avons le sentiment très net que les premières d'entre nous qui entreront dans les partis, auront une grave responsabilité. De leur tenue, de leur travail, dépendra le jugement qui sera porté sur les « femmes ». Soyons donc prudentes et pensons que si nous avons à apprendre en travaillant avec les hommes, ceux-ci auront également à gagner en collaborant avec nous.

Songeons que si nous avons à prendre contact avec les rouages actuels de la politique, nous devons garder au cœur la conviction que « tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes », et ne pas oublier que ce n'est pas nous qui devons être abaissées par la politique, mais la politique qui devra s'élever par nous.

Entrons dans les partis pour nous instruire, mais aussi avec le sentiment d'y pouvoir accomplir une mission sociale ; avec le désir d'y faire pénétrer plus de libéralisme ; avec la ferme volonté d'obtenir des réalisations pratiques.

Gardons notre horreur pour l'arrivisme politique et pour les politiciens sans idéal, et pensons que nous femmes, si nous devons nous mêler des affaires publiques, c'est uniquement pour mieux servir notre pays.

Si les premières femmes qui vont entrer et militer dans les partis le font modestement mais avec dignité ; si elles agissent dans un esprit de complet désintéressement, avec le seul but de travailler en « femme » et en « féministes », elles rendront à notre cause un immense service.

Si au contraire, certaines n'envisagent pas aussi simplement leur tâche, si elles font de l'action personnelle et s'y laissent griser par quelques succès faciles, elles nous feront du mal.

Enfin, il faut le répéter encore, les femmes qui entreront dans les différents partis politiques, doivent rester en contact étroit les unes avec les autres dans nos Associations suffragistes.

C'est là qu'elles doivent se retrouver et s'entendre pour faire aboutir le programme féministe à l'aide de leurs partis.

Les femmes électrices des autres pays ont su, quand il le fallait, faire l'union sacrée dans l'intérêt de la cause commune ; à plus forte raison nous, qui ne sommes pas encore électrices, atteindrons-nous facilement le même but ; et, peut-être même, de cette collaboration ainsi comprise, arriverons-nous, mieux que les hommes à trouver d'un parti à l'autre, ce qui rapproche, au lieu de chercher uniquement ce qui sépare.

Nous sommes en France à un tournant du mouvement suffragiste ; cette évolution nécessite des changements d'habitudes qui troubleront momentanément peut-être quelques esprits.

C'est aux femmes qui les premières montreront la route nouvelle, à être assez maîtresses d'elles-mêmes, assez fermes moralement, pour prouver que les Françaises sont prêtes dès maintenant à recevoir les droits et à remplir les devoirs que nous réclamons pour elles.

C. Brunschvicg[1]

[1] Cécile Brunschvicg : Secrétaire générale de l'Union française pour le suffrage des femmes (UFSF), elle en devient la présidente à partir de décembre 1924, et adhère cette même année au Parti radical.

DOCUMENT 2

SUITE DE LA DISCUSSION D'UNE PROPOSITION DE LOI SUR LE VOTE DES FEMMES

M. le président. L'ordre du jour appelle la suite de la 1ère délibération sur la proposition de loi de M. Louis Martin[2] tendant à reconnaître aux femmes le droit de vote et d'éligibilité.
La parole, dans la suite de la discussion générale, est à M. Calmel.
(…)

M. Armand Calmel[3]. Messieurs, je veux examiner très rapidement les arguments des féministes. La femme, disent-ils, n'est pas inférieure à l'homme sur le terrain de l'intelligence. C'est une thèse que nous n'avons jamais contestée. Nous reconnaissons que la femme, au point de vue de l'intelligence, est tantôt inférieure, tantôt égale, tantôt supérieure à l'homme. Nous disons, seulement, que la femme se laisse guider plus facilement par les inspirations de son cœur et l'homme par les inspirations de son cerveau.
C'est la raison pour laquelle nous pensons que la place de l'homme est au forum et la place de la femme au foyer. (…)
Actuellement, nous sommes hostiles à l'octroi du droit de vote aux femmes ; nous le sommes à un triple point de vue.
D'abord, l'intérêt de la femme elle-même. Elle a tout à perdre à entrer dans les luttes électorales et dans les conflits de la vie politique. Que de désillusions, que de déceptions, que de souffrances nous lui éviterons en ne lui donnant pas le droit de vote ! Elle n'a rien non plus à gagner à l'antagonisme des sexes, aux rivalités qui lui feraient perdre sa force morale, sa douceur, sa délicatesse, tout ce qui fait, en réalité, dans la vie, sa grâce et son charme. Les hommes, nous sommes endurcis par les luttes de la politique. Elles nous ont forgé une cuirasse. Beaucoup d'hommes que nous voudrions voir dans nos Assemblées n'osent pas faire de la politique à cause des risques qu'entraînent les compétitions électorales.

M. le rapporteur. C'est vrai !

M. Armand Calmel. Cette cuirasse qui nous protège, elle représente bien des soucis, bien des peines, bien des souffrances et bien des amertumes. Nous ne voulons pas faire à la femme un pareil cadeau. Ce que nous voulons, c'est la défendre contre les entraînements et les périls de l'heure, parce qu'un jour probablement prochain elle serait la première à venir nous reprocher de ne pas l'avoir protégée.
Au point de vue de la famille, le vote de la femme est une cause fatale de désunion et de désorganisation. Actuellement, il y a des divergences entre les époux, mais précisément parce qu'il n'y en a qu'un qui a le droit de vote ces divergences s'atténuent. Je n'apprends rien aux femmes en leur disant qu'elles exercent quand même une influence et je ne veux pas qu'au lieu d'un bulletin de vote, dont elles disposent déjà, elles en aient deux. Avec le droit de vote, lorsque la femme aura un candidat différent de celui de son mari, lorsqu'elle entrera dans un groupement politique, tout esprit de transaction disparaîtra du ménage.
En envisageant l'intérêt familial, il y a donc un intérêt essentiel à ne pas donner le droit de vote à la femme. Je ne saurais, à l'appui de ma thèse, trouver un auteur plus convaincant que M. Jénouvrier[4], notre éminent doyen, qui, à la séance du 23 juin, s'exprimait en ces termes :
« Que mon collègue M. Louis Martin me permette de lui dire, avec la déférente amitié que je lui porte, qu'à mon sens, il va un peu loin. Il m'est difficile d'admettre — dans cet ordre d'idées je suis d'accord avec M. Louis Tissier[5], mon interrupteur de tout à l'heure — que la femme puisse être totalement assimilée à l'homme en matière politique ; je ne puis, quant à moi, admettre — je sais bien que, ce que je vais dire ne contentera personne ; mais cela satisfera ma conscience, ce qui est déjà beaucoup — qu'une loi vienne apporter la désunion dans les familles. Il y a déjà, dans la

[2] Louis Martin : sénateur radical du Var
[3] Armand Calmel : sénateur radical indépendant de Gironde
[4] Léon Jénouvrier : sénateur républicain modéré de l'Ille-et-Vilaine
[5] Louis Tissier : sénateur radical du Vaucluse

vie commune se poursuivant tous les jours sous le même toit, assez de causes de discussions pour qu'on n'en ajoute pas de nouvelles, et je ne vois pas le mari ayant un candidat et la femme en ayant un autre. »
Je ne saurais m'abriter derrière une opinion plus haute et une autorité plus élevée.
Au point de vue de la patrie, le vote des femmes nous donnerait un suffrage universel nouveau. Il y a au moins deux millions de femmes de plus que d'hommes. Je sais bien — et là encore nous devons être tous d'accord — que le suffrage universel des hommes est à perfectionner ; mais enfin, il faut reconnaître que, depuis 1848, nous avons réalisé de grands progrès. Et nous irions, à une époque tragique de notre histoire, noyer ces progrès, obtenus avec tant de peine, dans un suffrage universel nouveau et plus nombreux !
Messieurs, les opinions varient sur ce point. Les uns prétendent que le vote des femmes c'est le salut ; les autres soutiennent que c'est la catastrophe. Je crois qu'entre ces deux opinions il en est une qui peut nous rallier tous : c'est que donner le droit de vote aux femmes...

M. Labrousse[6]**.** C'est l'aventure.

M. Armand Calmel. …c'est comme vous le dites, l'aventure, le saut dans l'inconnu et nous avons le devoir de ne pas nous précipiter dans cette aventure. (Applaudissements à gauche.)
Messieurs, l'erreur fondamentale du féminisme a été de considérer les intérêts des deux sexes comme antagonistes. L'injustice, l'égoïsme, la brutalité des hommes sont des thèmes rebattus : les lois sont faites par les hommes à leur profit ; les intérêts des femmes y sont complètement méconnus. C'est vrai pour les anciennes législations ; mais il faut reconnaître qu'un très gros effort a été tenté et réalisé au dix-neuvième siècle pour l'émancipation morale et l'indépendance sociale de la femme. La famille occidentale en est la démonstration évidente.
Il ne faut pas, messieurs, que les deux sexes soient antagonistes, mais, au contraire, qu'ils se complètent. La femme n'a pas à être jalouse du bulletin de vote. C'est bien peu de chose à côté du pouvoir spirituel et moral et du rayonnement qu'elle peut exercer par son intelligence. (Très bien ! très bien ! à gauche.) Le vote n'est pas la mesure de la supériorité.

[6] François Labrousse : sénateur républicain modéré de la Corrèze

DOCUMENT 3

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Epreuve Disciplinaire

Réalisez un commentaire scientifique des documents signalés à partir d'une problématique explicite, puis proposez une séquence pédagogique intégrant l'utilisation de tout ou partie de ce dossier documentaire.

Epreuve Disciplinaire Appliquée

Question du programme du concours concerné :
Grandes étapes et moments-clefs de l'histoire des femmes en France des Lumières à nos jours.

Document 1 **(à commenter)**. Cécile Brunschvicg, « L'entrée des femmes dans les partis politiques », article paru dans l'hebdomadaire *La Française*, numéro 691 daté du 15 novembre 1924, publié par l'Union française pour le suffrage des femmes.
Document visible sur MUSEA : http://musea.univ-angers.fr/items/show/1514.

Document 2 **(à commenter)**. Extrait du *Journal officiel de la République française. Débats parlementaires.* Sénat, séance du 5 juillet 1932.
Document visible sur gallica.bnf.fr / BNF http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb34363182

Document 3. Une du *Petit journal illustré*, numéro 2373 daté du 14 juin 1936.
Document visible sur gallica.bnf.fr / BNF http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb328366671
Nous signalons que le nom de Cécile Brunschvicg y est orthographié « Brunschwig » de manière fautive.

Les enjeux de l’EEDEDA en Histoire-Géographie

Méthodologie

- Le corpus de documents
- Le commentaire de document

Connaitre

- Les thèmes au programme
- Le référentiel pédagogique

Didactique

- La séquence (formulation, étapes…)
- Les objectifs.

Questions ?